L’impact du COVID-19 sur les TPE/PME et associations de Nouvelle-Aquitaine

Méthodologie et informations concernant les webinaires :

Enquête réalisée auprès d'un échantillon de **3 101 dirigeant(e)s de TPE, PME et associations de Nouvelle-Aquitaine**.

L'échantillon a été interrogé via l'envoi de **sondages** pendant les **10 webinaires** réalisés par le territoire Nouvelle-Aquitaine*, qui se sont tenus du **3 avril au 5 mai 2020.** Le taux de retour des sondage était de 51% en moyenne.

Quelques informations à propos des webinaires

9 570 personnes ont visité la page d'inscription de ces webinaires et **4 173** se sont inscrites, soit un taux de conversion de **44%.**

Nous avons recensé **3 101 participants** au total avec une **fidélisation de 50%** environ.

1 391 questions ont été posées au cours des 10 webinaires, avec un **taux de participation de 75%** en moyenne.

Sont intervenus pendant les webinaires une **trentaine d'intervenant(e)s** issus de plus d'une **quinzaine d'institutions** différentes que nous tenons à remercier une fois de plus pour leurs compétences et leur disponibilité. La liste détaillée de ces intervenant(e)s est disponible à la page suivante.

**La CCI 33, la CMA 33, la Chambre d'Agriculture 33, la CPME 33, la CPME NA, l'U2P NA, l'UMIH 33, l'UMIH NA, la CAPEB NA, la FNTR Aquitaine, l'UNEA, l'INAE, la CRESS NA, l'UDES NA, le MOUVES, le CJD 33, la JCE Bordeaux, la JCE NA, le CESER NA et la FRHPA NA.*

Détails des intervenant(e)s aux webinaires par organisme :

- **DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine**
  - Pascal APPREDERISSE, Directeur Régional
  - Elodie GLANDIER, Référente régionale de l'activité partielle
  - Vincent CLINCHAMPS, Adjoint au Commissaire à la Restructuration et à la Prévention des difficultés des entreprises
  - Laure MEDJANI, Responsable de la mission recours et contentieux
  - Laurence CAPDEVILLE, Médecin Inspecteur du Travail
  - Yves DEROCHE, Responsable mission santé-sécurité du travail
- **URSSAF Aquitaine**
  - Jean-Paul PAGOLA, Président
  - Henri LOURDE-ROCHEBLAVE, Directeur Régional
- **ASP Nouvelle-Aquitaine**
  - Yannic MONTEILHET, Directeur Régional
  - Stéphane PLAUD, Superviseur Référent
- **DRFiP Nouvelle-Aquitaine**
  - Angel GONZALEZ, Administrateur des Finances Publiques
- **Ministère du Travail**
  - Thibaut GUILLUY, Haut-Commissaire à l'Inclusion dans l'emploi et à l'Engagement des entreprises
- **Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine**
  - Fabrice VOISIN, Secrétaire Général du Pôle Développement Économique et Environnemental
  - Béatrice GILOT, Directrice de l'Economie Territoriale
- **Banque de France Nouvelle-Aquitaine**
  - Denis LAURETOU, Directeur Régional
  - Nathalie PLANAS, Adjointe au Directeur Régional

- **Fédération Bancaire Française Nouvelle-Aquitaine**
  - Jean-Yves DUPUY, PRésident du Comité des Banques
- **BPI Bordeaux**
  - Yves LAPORTE, Délégué Financement
- **Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants**
  - Sophie DUPREZ, Présidente
- **UMIH Nouvelle-Aquitaine**
  - Laurent BARTHELEMY, Président
- **Fédération Française de l'Assurance**
  - Stéphane PENET, Délégué Général Adjoint
- **CCI Limoges Haute-Vienne**
  - Laurence BEAUBELIQUE, Vice-Présidente
- **CPME Haute-Vienne**
  - Laurence BEAUBELIQUE, Présidente
- **UNAPL Nouvelle-Aquitaine**
  - Eric OZOUX, Président
- **U2P Nouvelle-Aquitaine**
  - Eric OZOUX, Vice-Président
- **CARSAT Aquitaine**
  - Pierre LAMBERT, Ingénieur Conseil Régional Adjoint, Service Prévention
- **Avocats en droit du travail**
  - François PETIT, Avocat spécialisé en droit du travail et de la sécurité sociale

Nous les remercions une fois de plus pour leurs compétences et leur disponibilité

Typologie des dirigeant(e)s interrogé(e)s

Les TPE Girondines de moins de 5 salariés sont les plus représentées au sein du panel

Vous êtes ?

- une entreprise
- une association
- un(e) indépendant(e)
- autre

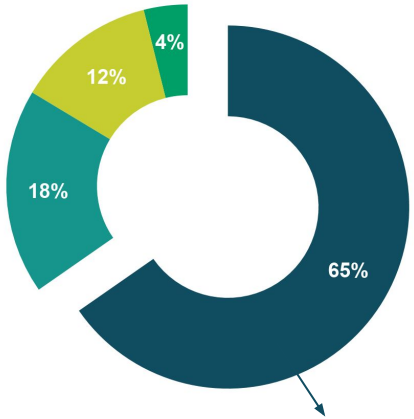

Principalement en SARL ou SAS

- Plus de **la moitié** des ces structures ont **moins de 5 salariés**

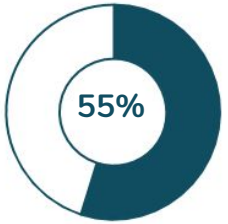

- **41 %** sont implantées en **Gironde** et **11%** en **Charente-Maritime**.
- **Plus d'une structure sur 4 (27%)**

possède une activité relevant du secteur de la **restauration, de l'hôtellerie** ou du **tourisme.**

Détails de la typologie d'entreprises du panel interrogé :

- Société À Responsabilité Limitée (SARL)
- Société par Actions Simplifiée (SAS)
- Association
- Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU)
- Entreprise individuelle (EI)
- Entreprise Individuelle à Responsabilité Limitée (EIRL)
- Auto-entrepreneur
- SCOP ou SCIC
- Société Anonyme (SA)

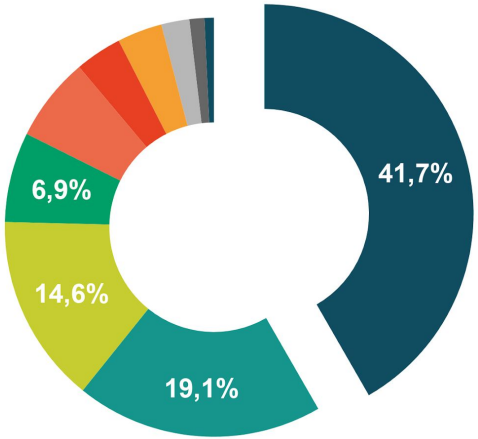

Forme juridique

- Moins de 5 salariés
- De 5 à 10 salariés
- De 11 à 50 salariés
- Plus de 50 salariés

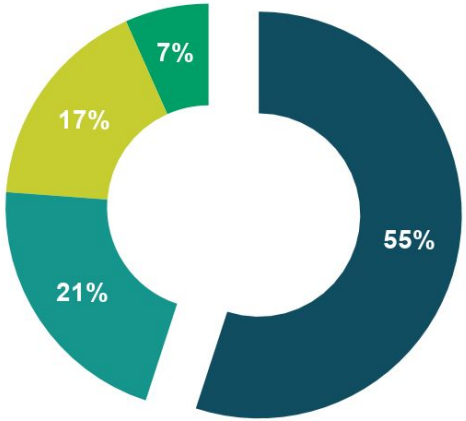

Taille

Détails de la typologie d’entreprises du panel interrogé :

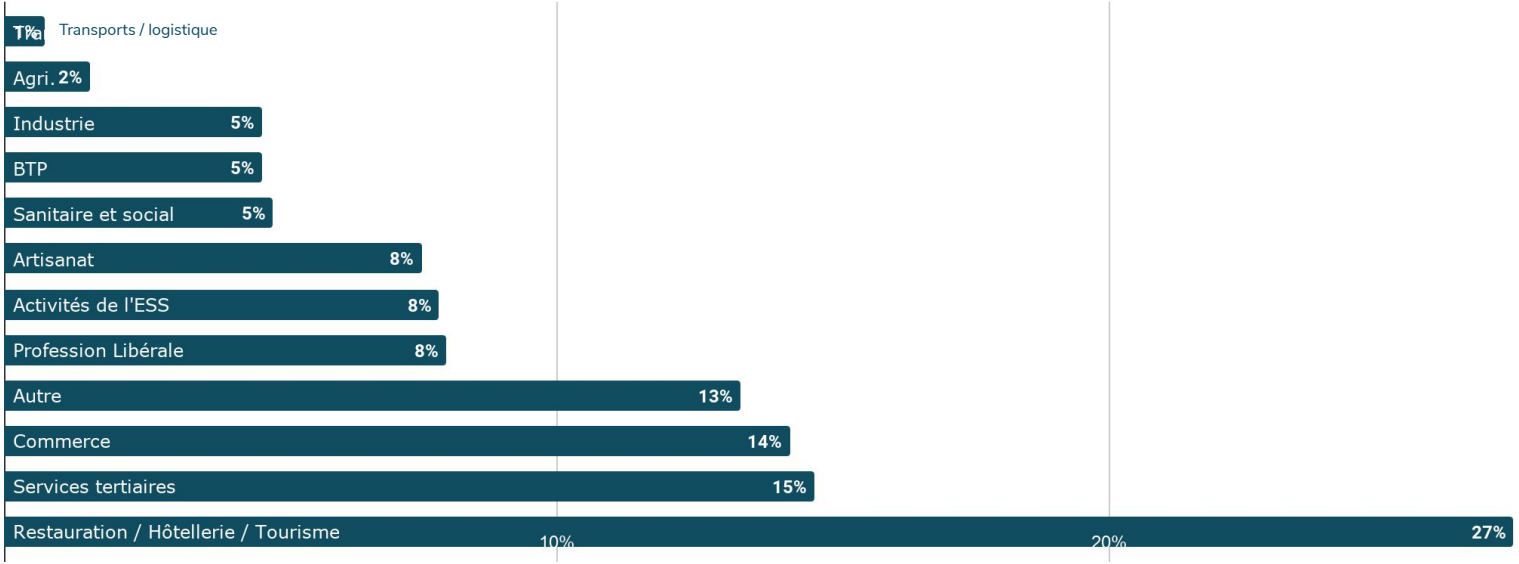

Secteurs d’activité

Impact économique

Les difficultés engendrées par la situation actuelle sur l'activité et/ou l'organisation interne des dirigeant(e)s interrogé(e)s

77% des dirigeant(e)s interrogé(e)s observent une **baisse de leur chiffre d'affaires** depuis le début de la crise

Plus de la moitié (52%) font face à des **tensions de trésorerie**

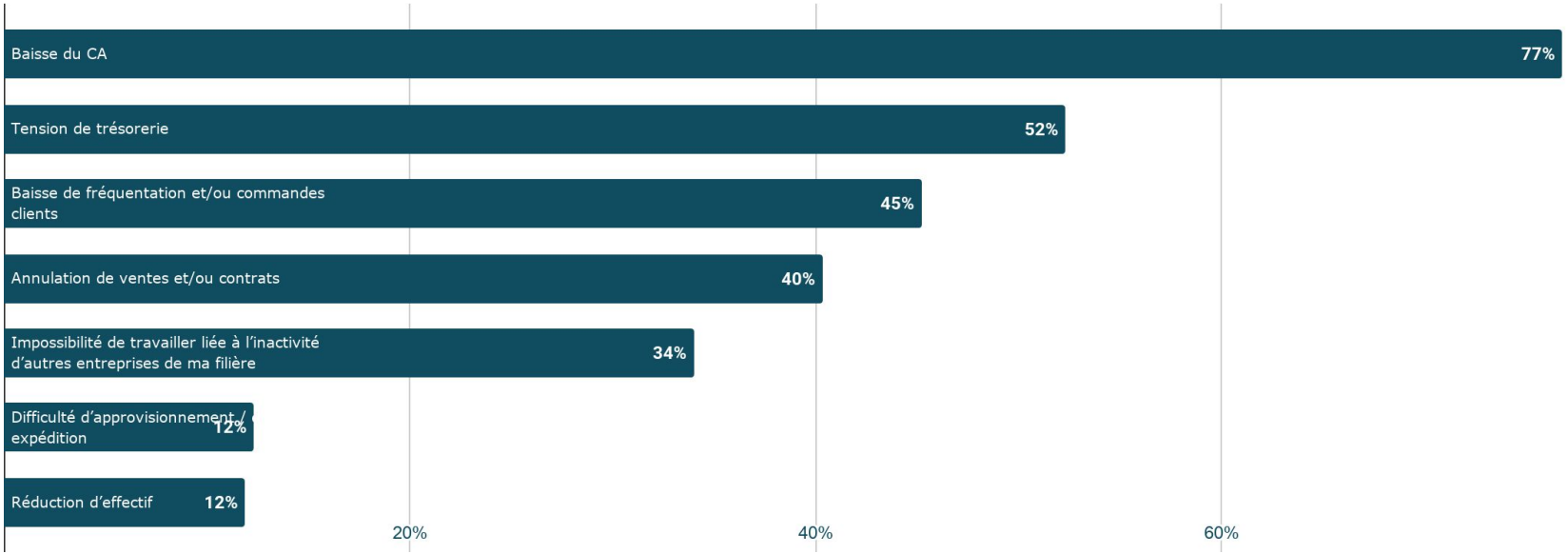

Appréciation de l’aide publique

Appréciation de l'aide publique en termes de mobilisation financière

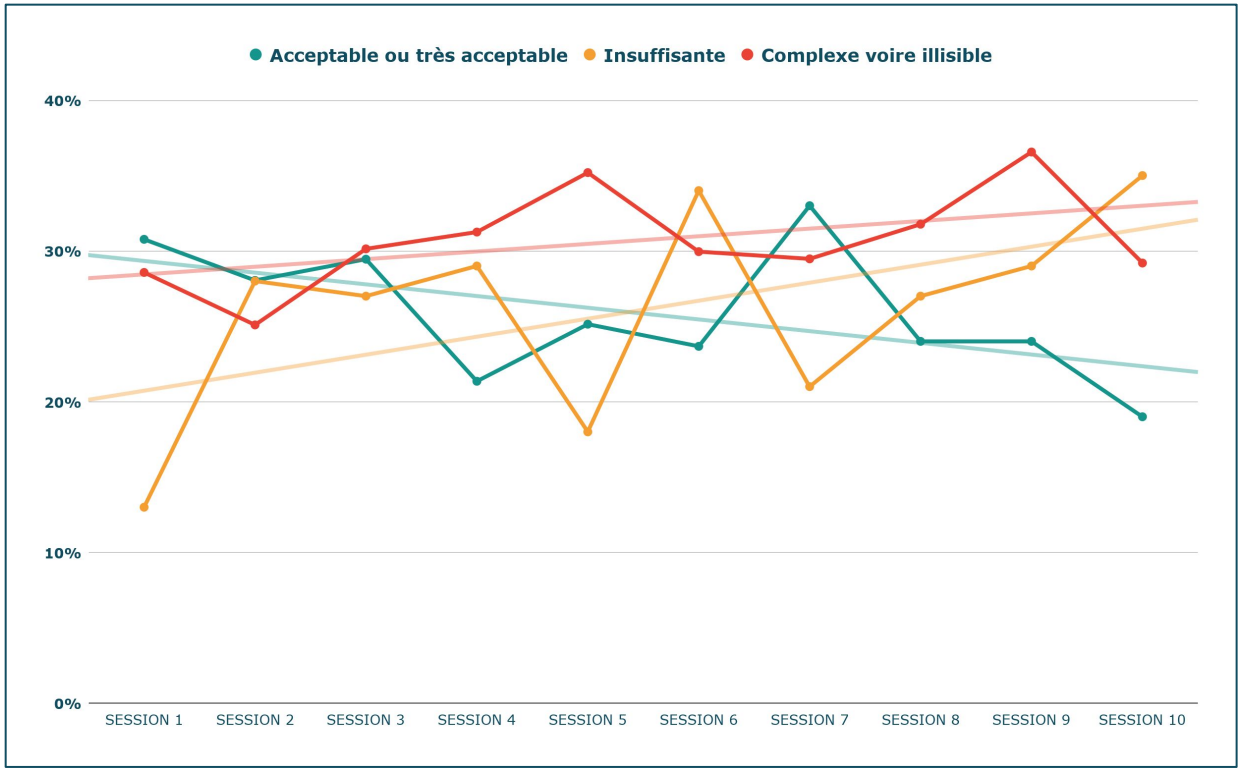

26 % en moyenne estiment que l'aide publique proposée est **acceptable ou très acceptable.**

Un chiffre qu'il convient toutefois de nuancer car entre le webinaire 1 et le webinaire 10, de plus en plus de dirigeant(e)s jugent l'aide **insuffisante** mais aussi **complexe voire illisible**.

Appréciation de l'aide publique en termes de lisibilité et de rapidité de mise en oeuvre

1 entreprise sur 5 (20%)
jugeait l'aide publique rapide
au 3 avril 2020

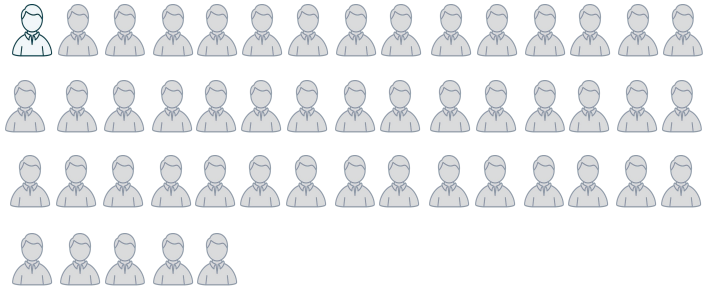

Ce n'est plus **qu' 1 entreprise sur 50** au **5 mai 2020**

2 entreprises sur 5 (41%)
jugent l'aide publique **complexe**

Plus d'information est souhaitée par 40% des dirigeant(e)s en moyenne concernant :

- Les problématiques juridiques de la reprise du travail et plus particulièrement la question de la responsabilité du dirigeant
- L'aide aux travailleurs non salariés
- Les questions de santé et sécurité au travail (procuration de gants, masques, gel hydro alcooliques etc.)
- Les aides financières, l'accès au crédit et la médiation

Observations et éléments d’analyse complémentaires

(issus des 1 391 questions posées et des commentaires postés par les dirigeant(e) d'entreprise au cours des 10 webinaires)

Accès aux dispositifs d'aide et sécurité concernant la reprise

→ Comme il a été vu précédemment, nous avons constaté une évolution plutôt négative de la perception des aides alloués par l'État et le Conseil Régional auprès des entreprises. Cette perception se dégrade régulièrement au fil de nos 10 webinaires.

À travers les questions posées mais également les commentaires aperçus dans le tchat, nous avons également identifié les difficultés d'accès à ces dispositifs. Ces dernières sont notamment liées au **statut du dirigeant**, ou encore à la problématique posée par la **corrélation entre le volet 1 et le volet 2 du Fonds de Solidarité**.

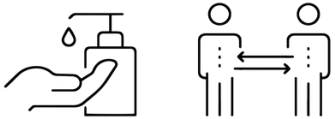

→ Un autre point récurrent dans les questions posées par les dirigeant(e)s concerne la **sécurité liée à la reprise**.

Les fiches techniques du ministère du travail n'intègrent bien évidemment pas toutes les situations et configurations possibles pour l'accueil du public et des salarié(e)s et l'**accès aux équipements de première sécurité** (masques, gel, gants) pose problème aux responsables d'entreprise.

De plus, l'insécurité juridique lié à la **responsabilité pénale du chef d'entreprise** en cas de Covid-19 pour un(e) salarié(e) inquiète bon nombre d'entrepreneurs.

Conclusion

En conclusion, nous estimons qu'il est encore temps d'effectuer des **mesures correctives** en direction de certains secteurs d'activité, de modifier certaines **conditions d'éligibilité,** notamment celles concernant le **statut de chef d'entreprise**, le **nombre de salariés de l'entreprise**, ainsi que certaines **bases de calcul** servant de plafond (ex: bénéfice de 60 000€).

Ce plan de soutien qui a eu pour mérite de maintenir les entreprises à flot a, pour autant, parfois manqué de pragmatisme et de réactivité.

Afin de corriger ses erreurs, nous demandons aux pouvoirs publics et aux collectivités ayant la compétence économique d'associer les **syndicats patronaux** et les **branches professionnelles** à la rédaction du **plan de reprise et de relance de l'économie**.